

ARNOULD Camille

De: SNIA-BF Urbanisme NORD <snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr>
Envoyé: mercredi 19 octobre 2022 17:52
À: Urbanisme
Cc: Guillaume Terrier
Objet: 2022-#12000-projet arrêté-modification simplifiée n°4-PLU-OSNY-95-avis DGAC

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Par courrier daté du 30 septembre 2022, adressé à la DSAC Nord à Athis-Mons, vous avez sollicité l'avis de la DGAC sur le projet arrêté de modification simplifiée n°4 du PLU d'Osny.

Je vous informe que l'avis de la DGAC est favorable pour ce projet de modification pour lequel nous n'avons pas de remarque à formuler.

NB: vos consultations de la DGAC concernant des projets ou documents d'urbanisme sont à adresser au SNIA Nord de préférence par mail à l'adresse:

snia-urba-nord-bf@aviation-civile.gouv.fr

ou par courrier : DGAC / SNIA Nord / UGDS-guichet unique – 82, rue des Pyrénées 75970 PARIS Cedex 20.

Cordialement,

Joackim CORBET

--

DGAC/SNIA NORD/UGDS
Guichet unique urbanisme-
instruction des demandes d'obstacles
à la navigation aérienne
82 rue des Pyrénées
75970 PARIS CEDEX 20

Tél- G TERRIER: 01 44 64 32 28/06 27 50 15 83

Tél- J CORBET: 01 44 64 31 56/06 27 29 20 75

Tél- F FROTEAU: 01 44 64 32 04



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
Construire ensemble, durablement